

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

AOÛT
 2021

PRINCIPALES TENDANCES

A fin août 2021 et en comparaison avec la même période de 2020, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes brutes de 4,4%, provenant de :

1- la hausse des recettes douanières nettes de 26,6%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 60 MDH à fin août 2021 contre 66 MDH un an auparavant :

- droits de douane (+32,5%), compte tenu de remboursements de 16 MDH à fin août 2021 contre 8 MDH un an auparavant. A fin août 2020, les droits de douane avaient diminué de 5,3% par rapport à leur niveau à fin août 2019, soit -320 MDH (5.701 MDH contre 6.021 MDH) ;
- TVA à l'importation (+25,6%), compte tenu de remboursements de 4 MDH à fin août 2021 contre 10 MDH un an auparavant. A fin août 2020, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 12,2% par rapport à son niveau à fin août 2019, soit -3.021 MDH (21.789 MDH contre 24.810 MDH) ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+25%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 39 MDH à fin août 2021 contre 46 MDH à fin août 2020. A fin août 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 17,2% par rapport à son niveau à fin août 2019, soit -1.816 MDH (8.749 MDH contre 10.565 MDH) ;

2- la hausse de la TIC sur les tabacs manufacturés (+6,1%) et des autres TIC (+29,5%). A fin août 2020, la TIC sur les tabacs manufacturés avait baissé de 6,2% par rapport à son niveau à fin août 2019, soit -444 MDH (6.756 MDH contre 7.200 MDH) ;

3- la hausse des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,8%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 4.485 MDH à fin août 2021 contre 4.737 MDH un an auparavant :

- l'IS a enregistré une baisse de 9,9%, compte tenu de restitutions qui ont été de 306 MDH à fin août 2021 contre 366 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH.

A fin août 2021, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires et les revenus, instituée par la loi de finances 2021, a rapporté 3,6 MMDH imputés au compte d'affectation spéciale intitulé « Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale », alors qu'à fin août 2020, la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires, instituée par la loi de finances 2019, a généré des recettes de 2,1 MMDH imputés au budget général.

- l'IR (+12,8%), compte tenu de restitutions qui ont été de 139 MDH à fin août 2021 contre 68 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une hausse de 105,5% par rapport à leur niveau de fin août 2020. A fin août 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 6,4% par rapport à son niveau à fin août 2019, soit -1.894 MDH (27.765 MDH contre 29.659 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 11%.

- la TVA à l'intérieur (+18,2%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.900 MDH à fin août 2021 contre 4.261 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH. A fin août 2020, la TVA à l'intérieur avait baissé de 2,9% par rapport à son niveau à fin août 2019, soit -552 MDH (18.347 MDH contre 18.899 MDH).

A fin août 2021, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 5.574 MDH contre 6.088 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre ont été de 10.636 MDH à fin août 2021 contre 8.858 MDH un an auparavant, en augmentation de 20,1% ou +1.778 MDH. A fin août 2020, les droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 21,3% par rapport à leur niveau à fin août 2019, soit -2.404 MDH (8.858 MDH contre 11.262 MDH).
- les majorations de retard (+20,8%), résultant de recettes brutes de 954 MDH contre 716 MDH et de dégrèvements de 140 MDH à fin août 2021 contre 42 MDH un an auparavant. A fin août 2020, les majorations de retard avaient enregistré une diminution de 37,5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, soit -429 MDH (716 MDH contre 1.145 MDH).

4- la baisse des recettes non fiscales de 20,6% en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (6.378 MDH contre 16.539 MDH) et des fonds de concours (498 MDH contre 4.159 MDH), conjuguée à la rentrée de 5,4 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat, à l'augmentation des recettes de monopoles (6.789 MDH contre 6.041 MDH) et des recettes gazoduc (537 MDH contre 273 MDH).

Au niveau des dépenses

1- un taux d'engagement global des dépenses de 60% et un taux d'émission sur engagements de 85%, contre respectivement 60% et 86% un an auparavant ;

2- une augmentation des dépenses ordinaires de 7,1% provenant de :

- la hausse de 5,8% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,5% des dépenses de personnel et de 4,2% des autres dépenses de biens et services ;
- l'augmentation de 3,8% des charges en intérêts de la dette ;
- la hausse de 64,6% des émissions de la compensation ;
- la baisse de 5,4% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 5.580 MDH contre 6.103 MDH à fin août 2020.

3- une baisse des dépenses d'investissement émises de 0,4%, passant de 44,7 MMDH à fin août 2020 à 44,5 MMDH à fin août 2021, en raison de la diminution de 13,7% des dépenses des charges communes et de la hausse de 13,6% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire négatif de 7,2 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 2,6 MMDH un an auparavant;
- un déficit du Trésor de 40,6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 11,1 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 43,6 MMDH à fin août 2020 compte tenu d'un solde positif de 3,7 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Août 2020	LF 2021	Août 2021	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	160 480	226 922	167 507	73,8%	4,4%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	130 479	201 892	143 683	71,2%	10,1%
<i>Impôts directs</i>	59 225	80 712	58 116	72,0%	-1,9%
<i>Impôts indirects</i>	56 695	95 604	67 369	70,5%	18,8%
<i>Droits de douane</i>	5 701	10 837	7 562	69,8%	32,6%
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	8 858	14 739	10 636	72,2%	20,1%
1.2- Recettes non fiscales :	30 001	25 030	23 824	95,2%	-20,6%
<i>Monopole et participations</i>	6 041	17 118	6 789	39,7%	12,4%
<i>Privatisation</i>	0	4 000	5 415	135,4%	
<i>Domaine</i>	198	255	284	111,4%	43,4%
<i>Autres recettes⁽²⁾</i>	23 762	3 657	11 336	310,0%	-52,3%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	163 058	254 253	174 677	68,7%	7,1%
2.1- Biens et services :	129 940	205 721	137 425	66,8%	5,8%
<i>Personnel</i>	88 887	139 863	94 658	67,7%	6,5%
<i>Autres biens et services⁽³⁾</i>	41 053	65 858	42 767	64,9%	4,2%
2.2- Intérêts de la dette :	22 844	28 678	23 703	82,7%	3,8%
<i>Intérieure</i>	20 504	24 560	20 725	84,4%	1,1%
<i>Extérieure</i>	2 340	4 118	2 978	72,3%	27,3%
2.3- Compensation⁽³⁾	5 471	13 540	9 004	66,5%	64,6%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	4 803	6 314	4 545	72,0%	-5,4%
3- SOLDE ORDINAIRE	-2 578	-27 331	-7 171		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	44 694	77 202	44 533	57,7%	-0,4%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	3 386	916	10 417		
6- SOLDE DES SEGMA	266	0	644		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-43 620	-103 617	-40 643		
8- VARIATION DES INSTANCES	-4 588	0	-21 299		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-48 208	-103 617	-61 942		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	33 614	67 766	59 420		
<i>Dont :</i>					
<i>Adjudications</i>	44 513		35 242		
<i>Dépôts au Trésor</i>	-9 842		15 231		
<i>Compte courant à BAM</i>	-1 775		3 106		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	14 594	35 851	2 522		
<i>Tirages et dons</i>	19 763	42 500	8 905		
<i>Amortissement</i>	-5 169	-6 649	-6 383		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances). Les autres biens et services regroupent les dépenses de matériel et les charges communes de fonctionnement hors dépenses de compensation.

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2021.

RECETTES ORDINAIRES

	Août 2020	LF 2021	Août 2021	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	130 479	201 892	143 683	71,2%	10,1%
IMPÔTS DIRECTS	59 225	80 712	58 116	72,0%	-1,9%
<i>Taxe Professionnelle⁽²⁾</i>	201	69	127	184,1%	-36,8%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	28 383	38 672	25 553	66,1%	-10,0%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	27 765	39 880	31 376	78,7%	13,0%
<i>Taxe d'Habitation⁽²⁾</i>	21	34	16	47,1%	-23,8%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	2 124	0	74		-96,5%
<i>Majorations de retard</i>	716	1 997	954	47,8%	33,2%
<i>Autres⁽³⁾</i>	15	60	16	26,7%	6,7%
DROITS DE DOUANE^(*)	5 701	10 837	7 562	69,8%	32,6%
IMPÔTS INDIRECTS	56 695	95 604	67 369	70,5%	18,8%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	16 559	29 094	19 454	66,9%	17,5%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	6 756	11 211	7 167	63,9%	6,1%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	8 749	15 950	10 921	68,5%	24,8%
<i>Autres^(*)</i>	1 054	1 933	1 366	70,7%	29,6%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	40 136	66 510	47 915	72,0%	19,4%
<i>à l'intérieur</i>	18 347	30 270	20 551	67,9%	12,0%
<i>à l'importation^(*)</i>	21 789	36 240	27 364	75,5%	25,6%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	8 858	14 739	10 636	72,2%	20,1%
RECETTES NON FISCALES	30 001	25 030	23 824	95,2%	-20,6%
<i>Domaine</i>	198	255	284	111,4%	43,4%
<i>Monopoles et participations</i>	6 041	17 118	6 789	39,7%	12,4%
<i>Privatisation⁽⁴⁾</i>	0	4 000	5 415	135,4%	
<i>Fonds de concours et dons</i>	4 159	0	498		-88,0%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1 215	1 000	1 329	132,9%	9,4%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	273	0	537		96,7%
<i>Recettes diverses⁽⁵⁾</i>	18 115	2 657	8 972	337,7%	-50,5%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	160 480	226 922	167 507	73,8%	4,4%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) il s'agit de la part de l'Etat dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation.

(3) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(4) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(5) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancellerie, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

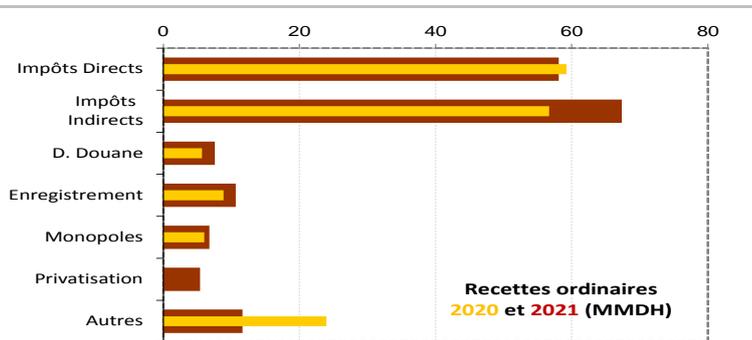
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin août 2021 laisse apparaître une hausse des recettes ordinaires brutes de 4,4% et des dépenses ordinaires émises de 7,1% dégageant ainsi un solde ordinaire négatif de 7,2 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 61,9 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 2,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 59,4 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 167,5 MMDH contre 160,5 MMDH à fin août 2020, en hausse de 4,4% ou +7 MMDH.

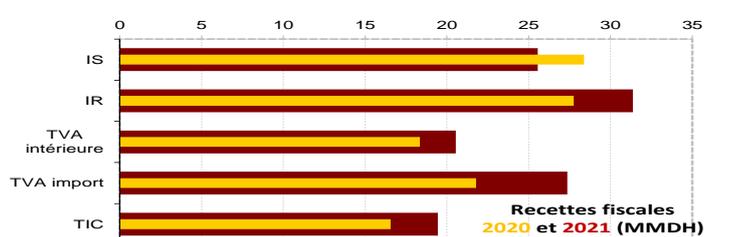
Ceci s'explique par la diminution des impôts directs de 1,9% et des recettes non fiscales de 20,6%, conjuguée à la hausse des droits de douane de 32,6%, des impôts indirects de 18,8% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,1%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 143,7 MMDH contre 130,5 MMDH à fin août 2020, en augmentation de 10,1% ou +13,2 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 26,5% et de la fiscalité domestique de 3,3%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 45.788 MDH à fin août 2021 contre 36.175 MDH un an auparavant, en hausse de 26,6% ou +9.613 MDH par rapport à leur niveau à fin août 2020, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 60 MDH à fin août 2021 contre 66 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 45.847 MDH à fin août 2021 contre 36.239 MDH un an auparavant, en hausse de 26,5% ou +9.608 MDH par rapport à leur niveau à fin août 2020.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin août 2021 ont atteint 7.546 MDH contre 5.693 MDH un an auparavant, soit une hausse de 32,5% ou +1.853 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 16 MDH contre 8 MDH à fin août 2020. A fin août 2020, les droits de douane ont diminué de 5,3% par rapport à leur niveau à fin août 2019, soit -320 MDH (5.701 MDH contre 6.021 MDH).

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 27.360 MDH à fin août 2021 contre 21.779 MDH à fin août 2020, enregistrant ainsi une hausse de 25,6% ou +5.581 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 4 MDH à fin août 2021 contre 10 MDH un an auparavant. A fin août 2020, la TVA à l'importation avait enregistré une baisse de 12,2% par rapport à son niveau à fin août 2019, soit -3.021 MDH (21.789 MDH contre 24.810 MDH).

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 26,5% ou +901 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 25,5% ou +4.680 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 10.882 MDH contre 8.703 MDH, en augmentation de 25% par rapport à leur niveau de fin août 2020 ou +2.179 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 39 MDH à fin août 2021 contre 46 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

A fin août 2020, la TIC sur les produits énergétiques avait enregistré une baisse de 17,2% par rapport à son niveau à fin août 2019, soit -1.816 MDH (8.749 MDH contre 10.565 MDH).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont été de 10.921 MDH contre 8.749 MDH, en hausse de 24,8% par rapport à leur niveau de fin août 2020 ou +2.172 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 84,8 MMDH à fin août 2021 contre 81,7 MMDH à fin août 2020, en hausse de 3,8% ou +3.125 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général de 4.485 MDH à fin août 2021 contre 4.737 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 89,3 MMDH à fin août 2021 contre 86,4 MMDH à fin août 2020, soit une hausse de 3,3% ou +2.873 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 25.247 MDH à fin août 2021 contre 28.017 MDH un an auparavant, en baisse de 9,9% ou -2.770 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 306 MDH à fin août 2021 contre 366 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,5 MMDH⁴.

Les recettes brutes de l'IS ont été de 25.553 MDH à fin août 2021 contre 28.383 MDH à fin août 2020, en diminution de 10% ou -2.830 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin août 2021 ont enregistré une hausse de 12,8% par rapport à leur niveau à fin août 2020 (31.237 MDH contre 27.697 MDH), soit +3.540 MDH, compte tenu de restitutions de 139 MDH contre 68 MDH un an auparavant. A fin août 2020, l'IR avait enregistré une diminution de 6,4% par rapport à son niveau à fin août 2019, soit -1.894 MDH (27.765 MDH contre 29.659 MDH).

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une augmentation de 105,5% ou +1.484 MDH par rapport à leur niveau de 2020 (2.890 MDH contre 1.406 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 11% ou +649 MDH.

Recettes brutes de l'Impôt sur le Revenu			
	2020	2021	Evolution en %
IR total	27 765	31 376	13,0%
dont IR prélevé par la DDP	5 902	6 551	11,0%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires⁵

A fin août 2021, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 74 MDH contre 2.124 MDH un an auparavant.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin août 2021 se sont établies à 16.651 MDH contre 14.086 MDH à fin août 2020, en hausse de 18,2% ou +2.565 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 3.900 MDH à fin août 2021 contre 4.261 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 42,2 MMDH⁶. A fin août 2020, la TVA à l'intérieur avait baissé de 2,9% par rapport à son niveau à fin août 2019, soit -552 MDH (18.347 MDH contre 18.899 MDH).

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 20.551 MDH contre 18.347 MDH un an auparavant, en hausse de 12% ou +2.204 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts.

⁵ Il s'agit de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires instituée par la loi de finances 2019 et imputée au budget général.

⁶ Données de la Direction Générale des Impôts.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 5.574 MDH à fin août 2021 contre 6.088 MDH à fin août 2020, soit -514 MDH. Les remboursements de TVA (5.574 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 3.900 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.672 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 10.636 MDH à fin août 2021 contre 8.858 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 20,1% ou +1.778 MDH. A fin août 2020, les droits d'enregistrement et de timbre avaient enregistré une baisse de 21,3% par rapport à leur niveau à fin août 2019, soit -2.404 MDH (8.858 MDH contre 11.262 MDH).

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une hausse de 20,8%, résultant de recettes brutes de 954 MDH contre 716 MDH et de dégrèvements de 140 MDH à fin août 2021 contre 42 MDH un an auparavant. A fin août 2020, les majorations de retard avaient enregistré une diminution de 37,5% par rapport à leur niveau à fin août 2019, soit -429 MDH (716 MDH contre 1.145 MDH).

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 159 MDH contre 237 MDH, en baisse de 32,9% ou -78 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont été de 23,8 MMDH contre 30 MMDH un an auparavant, en baisse de 20,6% ou -6,2 MMDH, en raison notamment de la diminution des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (6,4 MMDH contre 16,5 MMDH) et des fonds de concours (498 MDH contre 4.159 MDH), conjuguée à la rentrée de 5,4 MMDH au titre de la privatisation et des produits de cession des participations de l'Etat, à l'augmentation des recettes de monopoles (6.789 MDH contre 6.041 MDH), des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.329 MDH contre 1.215 MDH) et de la redevance gazoduc (537 MDH contre 273 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 6.789 MDH à fin août 2021 contre 6.041 MDH à fin août 2020, en hausse de 12,4% ou +748 MDH.

Ces recettes ont été versées notamment par l'OCP (3 MMDH contre 2 MMDH), l'Agence de la conservation foncière (2 MMDH contre 950 MDH) et Bank Al-Maghrib (837 MDH contre 949 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2020	LF 2021	2021	Taux de réalis.
B.A.M	949	1 003	837	83,4%
I.A.M	911	1 178	0	0,0%
O.C.P	2 000	4 100	3 000	73,2%
ANCFCC	950	3 280	2 000	61,0%
Autres	1 231	7 557	952	12,6%
TOTAL	6 041	17 118	6 789	39,7%

- Privatisation⁷

A fin août 2021, les recettes de privatisation et produits de cession des participations de l'Etat ont été de 5.415 MDH, représentant la cession d'une partie de la participation de l'Etat dans le capital de Marsa Maroc pour 5.305 MDH et de la totalité de la participation de l'Etat dans le capital de la société « Foncière Université Internationale de Rabat » pour 110 MDH.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une diminution de 52,3%, due pour l'essentiel à la baisse des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (6,4 MMDH contre 16,5 MMDH) et des fonds de concours (498 MDH contre 4.159 MDH).

Structure des recettes ordinaires nettes

A fin août 2021, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 92,2% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 44 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget général de l'Etat.

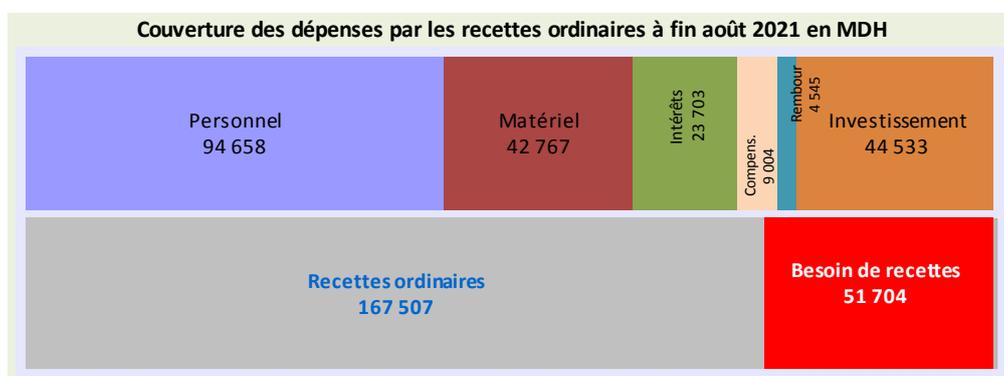
⁷ « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin août 2021

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	44 011	▲ 22,7%	27,0%
	- à l'importation	27 360	▲ 25,6%	16,8%
	- à l'intérieur	16 651	▲ 18,2%	10,2%
2	Impôt sur le revenu	31 237	▲ 12,8%	19,2%
3	Impôt sur les sociétés	25 247	▼ 9,9%	15,5%
4	TIC prod. énergétiques	10 882	▲ 25,0%	6,7%
5	Droits d'enregistrement	10 636	▲ 20,1%	6,5%
6	Droits de douane	7 546	▲ 32,5%	4,6%
7	TIC tabacs manufacturés	7 167	▲ 6,1%	4,4%
8	Monopoles	6 752	▲ 11,8%	4,1%
9	Privatisation	5 415		3,3%
10	Recettes en atténuation de dépenses	1 329	▲ 9,4%	0,8%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin août 2021, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 95,9% contre 98,4% un an auparavant. Ainsi, à fin août 2021, 56,5% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 25,5% aux dépenses de matériel, 14,2% aux intérêts de la dette et 2,7% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

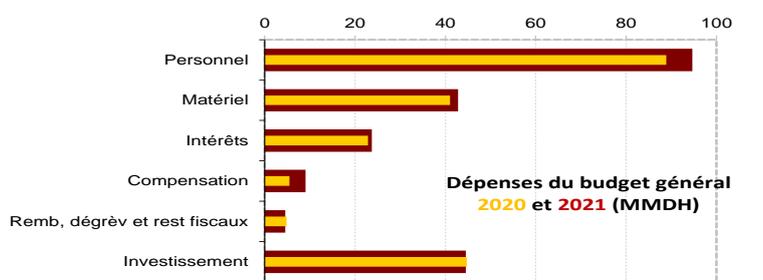
A fin août 2021, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 371,1 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 60%, soit le même niveau à fin août 2020. Le taux d'émission sur engagements a été de 85% contre 86% un an auparavant.

Situation des engagements(*) de dépenses 2021					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	227 163	155 184	150 974	68%	97%
Investissement	93 362	61 868	44 533	66%	72%
C.S.T	217 866	97 911	63 639	45%	65%
SEGMA	4 656	2 333	824	50%	35%
Dette	77 663	53 768	53 768	69%	100%
TOTAL	620 710	371 064	313 738	60%	85%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 249,3 MMDH à fin août 2021, en hausse de 1,4% par rapport à leur niveau à fin août 2020, en raison de l'augmentation de 7,7% des dépenses de fonctionnement, conjuguée à la diminution de 0,4% des dépenses d'investissement et de 11,8% des charges de la dette budgétisée⁸.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Fonctionnement	140 214	225 576	150 974	67%	7,7%
Investissement	44 694	77 202	44 533	58%	-0,4%
Dette	60 977	77 663	53 768	69%	-11,8%
TOTAL	245 885	380 441	249 275	66%	1,4%

La diminution des charges de la dette budgétisée de 11,8% s'explique par la baisse de 21,2% des remboursements du principal (30,1 MMDH contre 38,1 MMDH) et par la hausse de 3,8% des intérêts de la dette (23,7 MMDH contre 22,8 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises ont été de 151 MMDH, dont 94,7 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 6,5%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 9,7% (36,2 MMDH contre 33 MMDH) et les dépenses des charges communes ont enregistré une hausse de 15,1% (15,6 MMDH contre 13,5 MMDH) en raison notamment de l'accroissement de 64,6% des émissions de la compensation (9 MMDH contre 5,5 MMDH).

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a diminué de 5,4% en raison du recul des remboursements de la TVA à l'intérieur (3.900 MDH contre 4.261 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Personnel	88 887	139 863	94 658	68%	6,5%
Matériel	32 975	50 702	36 178	71%	9,7%
Charges communes	13 549	24 547	15 593	64%	15,1%
dont compensation	5 471	13 450	9 004	67%	64,6%
Dépenses imprévues		4 150			
Remb, dégr, rest fiscaux	4 803	6 314	4 545	72%	-5,4%
TOTAL	140 214	225 576	150 974	67%	7,7%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 5,4% en raison notamment de la baisse de 361 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de 60 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH à fin décembre 2020.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin août 2021 se sont établis à 94,7 MMDH contre 88,9 MMDH, en hausse de 6,5% par rapport à leur niveau de fin août 2020 ou +5.771 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 81,4 MMDH, en hausse de 6,1%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 2,7% et des rappels de 178,9% (4.172 MDH contre 1.496 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 42,8 MMDH, en hausse de 4,2% ou +1.714 MDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (21,3 MMDH contre 16,1 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (3,4 MMDH contre 6 MMDH).

⁸ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 23.703 MDH à fin août 2021 contre 22.844 MDH à fin août 2020, en augmentation de 3,8% ou +859 MDH. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 1,1% (20.725 MDH contre 20.504 MDH) et par celles de la dette extérieure de 27,3% (2.978 MDH contre 2.340 MDH).

Compensation

A fin août 2021, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 9.004 MDH contre 5.471 MDH à fin août 2020, en hausse de 64,6% ou +3.533 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 4.545 MDH contre 4.803 MDH, en baisse de 5,4% ou -258 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (4.485 MDH contre 4.737 MDH) en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA (3.900 MDH contre 4.261 MDH) et des restitutions de l'IS (306 MDH contre 366 MDH).

A fin décembre 2020, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 42,2 MMDH et de 4,5 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	4 737	6 166	4 485	72,7%	-5,3%
Impôt sur les sociétés	366	436	306	70,2%	-16,4%
Impôt sur le revenu	68	83	139	167,5%	104,4%
TVA intérieure	4 261	5 556	3 900	70,2%	-8,5%
Majorations de retard	42	73	140	191,8%	233,3%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	8	0		
2- Fiscalité douanière	66	148	60	40,5%	-9,1%
Droits d'importation	8	25	16	64,0%	100,0%
TIC prod. énergétiques	46	24	39	162,5%	-15,2%
TIC tabacs manufacturés	2	0	0		
Autres TIC	0	7	1	14,3%	
TVA à l'importation	10	47	4	8,5%	-60,0%
Autres	0	45	0		
TOTAL	4 803	6 314	4 545	72,0%	-5,4%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin août 2021 a été négatif de 7,2 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 2,6 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

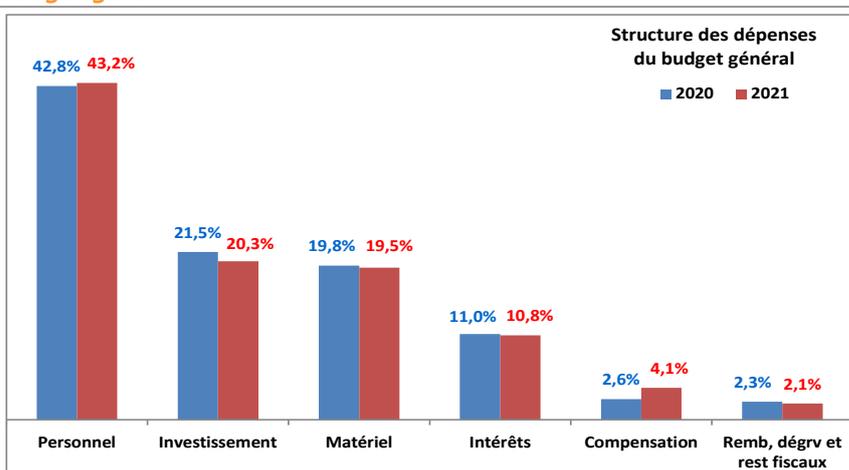
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 44,5 MMDH à fin août 2021 contre 44,7 MMDH un an auparavant, en baisse de 0,4% ou -161 MDH, suite à la hausse des dépenses des ministères de 13,6% et à la baisse des dépenses des charges communes de 13,7%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 16,3 MMDH contre 20,1 MMDH à fin août 2020.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Var%
Investissement total :	44 694	77 202	44 533	58%	-0,4%
1- Ministères	21 876	48 870	24 841	51%	13,6%
2- Charges communes :	22 818	28 332	19 692	70%	-13,7%
- Concours divers	20 112	22 549	16 320	72%	-18,9%
- Ristournes d'intérêts	100	246	218	89%	118,0%
- Autres	2 606	5 537	3 154	57%	21,0%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin août 2020 et fin août 2021 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel et des émissions de la compensation, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de matériel, des intérêts de la dette, des dépenses d'investissement et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 74,1 MMDH. Ces recettes tiennent compte des versements reçus des charges communes d'investissement du budget général pour 16,3 MMDH contre 20,1 MMDH à fin août 2020 et d'une recette de 3,6 MMDH au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques et les revenus instituée par la loi de finances 2021.

Les dépenses émises ont été de 63,6 MMDH. Elles intègrent la part des CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1.733 MDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 10,4 MMDH.

	RECETTES ^(*)			DEPENSES ^(*)			Flux nets 2021
	2020	LF 2021	2021	2020	LF 2021	2021	
C.A.S	77 366	83 329	60 785	77 994	81 289	53 820	6 965
TVA des Coll.Terr.	18 401	28 504	20 535	18 061	28 504	16 925	3 610
Part régions (IS, IR, ...)	4 327	9 000	5 472	3 996	9 000	5 458	14
I.N.D.H	1 103	3 350	1 649	870	3 350	1 049	600
Soutien prix. prd.alim.	174	600	146	0	600	0	146
F.S. Routier	1 768	2 700	2 227	982	2 700	1 503	724
F.D. Agricole	2 730	4 000	3 352	3 095	4 000	3 609	-257
Remploi domanial	912	1 520	924	9 464	1 520	2 643	-1 719
Lutte contre chômage	1 359	1 500	1 275	1 125	1 500	1 000	275
Dons des pays du CCG	121	1 800	156	385	0	559	-403
Appui Cohés. Sociale	961	9 500	5 193	1 494	9 500	3 064	2 129
F.S. Habitat	1 268	2 000	1 424	940	2 000	818	606
Gestion Covid-19	33 725	0	4 170	24 703	0	6 390	-2 220
Autres CAS	10 517	18 855	14 262	12 879	18 615	10 802	3 460
C. Dép. Dotation^(**)	13 831	10 801	13 259	9 735	10 801	9 749	3 510
Autres C.S.T	15	170	12	97	1 295	70	-58
TOTAL	91 212	94 300	74 056	87 826	93 385	63 639	10 417

(*) Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

(**) Comptes de dépenses sur dotation.

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin août 2021, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 1.468 MDH contre 1.124 MDH à fin août 2020, en hausse de 30,6%.

Les dépenses ont été de 824 MDH à fin août 2021 contre 858 MDH un an auparavant, en diminution de 4%.

	Services de l'Etat gérés de manière autonome ^(*)				
	2020	LF 2021	2021	Réalisé	Variation
Exploitation :	331	0	742		124,2%
Recettes	1 057	1 913	1 397	73%	32,2%
Dépenses	726	1 913	655	34%	-9,8%
Equipement :	-65	0	-98		50,8%
Recettes	67	272	71	26%	6,0%
Dépenses	132	272	169	62%	28,0%

(*) Les recettes et les dépenses des services de l'Etat gérés de manière autonome représentent les flux de l'année. Elles ne tiennent pas compte des soldes reportés de l'année N-1 sur l'année N.

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin août 2021, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 73,8% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 68,7% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 57,7%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2021 en MDH				
	LF 2021	août 2021	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	226 922	167 507	73,8%	-59 416
1.1- Recettes fiscales :	201 892	143 683	71,2%	-58 210
Impôts directs	80 712	58 116	72,0%	-22 596
Impôt sur les sociétés	38 672	25 553	66,1%	-13 119
Impôt sur le revenu	39 880	31 376	78,7%	-8 504
Impôts indirects	95 604	67 369	70,5%	-28 235
TVA à l'intérieur	30 270	20 551	67,9%	-9 719
TVA à l'importation	36 240	27 364	75,5%	-8 876
Taxes intérieures de consommation	29 094	19 454	66,9%	-9 640
Droits de douane	10 837	7 562	69,8%	-3 275
Droits d'enregistrement et de timbre	14 739	10 636	72,2%	-4 103
1.2- Recettes non fiscales :	25 030	23 824	95,2%	-1 206
Monopole et participations	17 118	6 789	39,7%	-10 329
Domaine	255	284	111,4%	29
Autres recettes	7 657	16 751	218,8%	9 094
2- DEPENSES ORDINAIRES	254 253	174 677	68,7%	-79 576
2.1- Biens et services :	205 721	137 425	66,8%	-68 296
Personnel	139 863	94 658	67,7%	-45 205
Autres biens et services	65 858	42 767	64,9%	-23 091
2.2- Intérêts de la dette :	28 678	23 703	82,7%	-4 975
Intérieure	24 560	20 725	84,4%	-3 835
Extérieure	4 118	2 978	72,3%	-1 140
2.3- Compensation	13 540	9 004	66,5%	-4 536
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	6 314	4 545	72,0%	-1 769
3- INVESTISSEMENT	77 202	44 533	57,7%	-32 669

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 40,6 MMDH à fin août 2021 contre un déficit budgétaire de 43,6 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 445 MDH à fin août 2021 contre 21,7 MMDH à fin décembre 2020, soit une diminution de 21,3 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 61,9 MMDH contre un besoin de financement de 48,2 MMDH à fin août 2020 et d'un flux net positif de 2,5 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 14,6 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 59,4 MMDH contre un recours au financement intérieur pour 33,6 MMDH à fin août 2020.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin août 2021, le financement extérieur net a été positif de 2,5 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 6,4 MMDH et les tirages ont été de 8,9 MMDH, dont 3,2 MMDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 35,2 MMDH contre 44,5 MMDH un an auparavant ;
- de la hausse des dépôts au Trésor de 15,2 MMDH contre une baisse de 9,8 MMDH à fin août 2020 ;
- de la ponction sur les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 3,1 MMDH contre une reconstitution de 1,8 MMDH à fin août 2020 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours du mois d'août 2021 et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib ne sera crédité que début septembre, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 88,8 MMDH à fin août 2021 contre 73,5 MMDH à fin décembre 2020, en hausse de 15,2 MMDH.

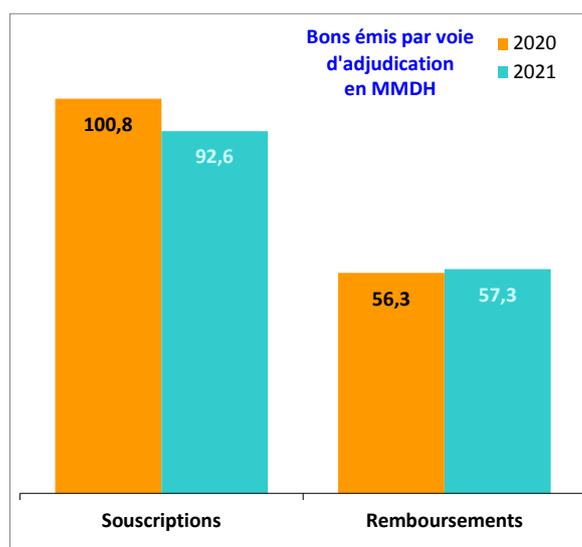
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,1 MMDH contre 6,2 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 4,5 MMDH effectués en août 2021 et dont le remboursement n'intervient qu'en septembre 2021.

Dettes intérieure

S'élevant à 640,5 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 6% par rapport à son niveau à fin décembre 2020. Ceci s'explique notamment par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 35,2 MMDH, résultant de souscriptions pour 92,6 MMDH et de remboursements pour 57,3 MMDH contre un recours au marché des adjudications pour un montant net de 44,5 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 100,8 MMDH et de remboursements pour 56,3 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2020	Souscrip.	Rembour.	2021	Var %
Adjudications	600 741	92 559	57 317	635 984	5,9%
13 semaines	2 284,0	2 853,3	4 437,3	700	
26 semaines	7 478,6	3 628,4	9 234,6	1 872	
52 semaines	23 062,1	8 490,3	9 985,3	21 567	
2 ans	56 936,8	30 090,9	7 891,2	79 137	
5 ans	159 383,6	25 964,1	11 610,4	173 737	
10 ans	121 781,4	10 516,4	7 461,6	124 836	
15 ans	125 335,9	2 950,6	6 696,7	121 590	
20 ans	72 383,5	5 474,1	0,0	77 858	
30 ans	32 095,3	2 591,3	0,0	34 687	
Autres	3 489	4 620	3 576	4 533	29,9%
Total	604 230	97 179	60 893	640 517	6,0%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin août 2021 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 13,7 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	3 401,0	
2 ans	2 623,7	
5 ans	6 676,6	6 558,4
10 ans	956,0	2 603,5
15 ans		1 172,4
20 ans		1 867,4
30 ans		1 392,4
Total	13 657,3	13 594,1